

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

**Arrêté du**

**portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques**

NOR : AGR

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L.330-1 et R. 330-3 ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2008 modifié portant organisation et attributions du secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Elodie Jung, conseillère aux affaires pénales et civiles à la direction des affaires juridiques, est désignée, pour l'ensemble du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

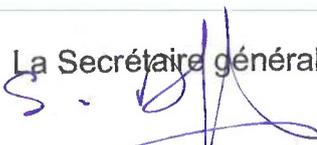
**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le

**- 3 MARS 2022**

La Secrétaire générale

  
Sophie DELAPORTE